



## CONSEIL DE QUARTIER CENTRE

### Compte-rendu n°9 - Commission Circulation du 1<sup>er</sup> juin 2023

Lieu : Communs du Château  
Secrétaire : Jean-Jacques Le Coq  
Heure de début : 20h    Heure de fin : 21h20

Invité(s) :  
Diffusion : Membres du conseil de quartier Centre - Madame Fabienne Vaugarny, élue référente conseil de quartier Ouest - Monsieur César Cilou, élu référent conseil de quartier Nord.

<i>Participants</i>	<i>Présents</i>	<i>Excusés</i>	<i>Absents</i>
<i>Jean-Jacques LE COQ – Elu référent</i>	X		
<i>MASSON Jean</i>	X		
<i>DOSTERT Jean</i>	X		
<i>D'ALENCON-CROUILLEBOIS Christine</i>		X	
<i>LECOQ-DELAGE Marje</i>	X		
<i>CHABANAS Alain</i>	X		
<i>JAMAIN Stéphanie</i>	X		
<i>AKRE-KADJA Dorothée</i>	X		

Information municipalité : prise de fonction d'un A.S.V.P. à compter de ce jour.  
Retour par secteur sur la circulation des véhicules en ville

-Secteur Jules Massenet - Henri Barbusse - Jean Jaurès :

Rapporteur Monsieur Jean Masson

Avenue de la Faisanderie

- Finir le marquage au sol des places de stationnement. Signalement d'un problème de visibilité en accédant à la rue Jean Jaurès

#### Avenue Jean Jaurès

- Supprimer des places de stationnement

#### Rue Jean Falconnier

- Passage en sens unique de la rue. Quel sens ? Comment assurer la sécurisation de chaque sortie des ronds points ? Des Stop ? Faut-il condamner des places de stationnement ?

#### Chemin des vignes

- En face des commerces, trouver une solution pour faire baisser la vitesse en direction de Villepreux. Feu tricolore intelligent, si vitesse excessive passage à la couleur rouge ou supérieure à 30 KM/H
- Signallement des incohérences des débuts et des fins de « Zone 20 »

#### Secteur Île de France

- Pour les sorties des ronds-points, il faut rappeler la priorité à droite.
- Avenue d'Estienne d'Orves : « Zone 20 » dès qu'il y a un problème de visibilité

#### Secteur Île de France - Rond-point Jean Falconnier

- Constat, il y a des « tout droit » en descendant pour rejoindre rue Maurice Jouet
- Solutions...

#### Avenue Jules Ferry

- Constat, vitesse des véhicules trop élevée
- Suggestion de passer la ruelle Mathieu en sens unique !!! A l'intersection avec avenue Jules Ferry positionner un feu tricolore : avantage de réduire la vitesse
- Suggestion tout le centre-ville des Clayes à 30 KM/H

#### Secteur Val d'Arcy:

##### Rapporteuses Mesdames Stéphanie Jamain - Marje Lecoq-Delage

- Constat, dans certaines parties du secteur, manque évident de passage piétons
- Passage de l'avenue des Fauvettes en sens unique (partie en circulation dans les deux sens)
- Idée : passage de l'avenue du Val d'Arcy en sens unique. Le danger majeur dans cette avenue est le croisement des véhicules dans la cuvette de cette voie. Aucune visibilité... Risque de face à face. Ndr (Je circule régulièrement dans cette voie. Une visibilité effectivement pas idéale, mais connaissant la problématique et en réduisant la vitesse, en serrant un maximum à droite en descendant, le danger n'est pas écarté mais possibilité de circuler plus sereinement). Le changement ne pourra se faire qu'après consultation des riverains et habitants du quartier.
- Suggestion « zone 30 »

#### Secteur Val Joyeux :

##### Rapporteuse Madame Dorothee Akre-Kadja

- Intersection Henri Prou - Avenue du Parc  
Mauvaise visibilité, demande beaucoup d'attention pour dépasser l'avenue du Parc en toute sécurité, du fait parfois de la vitesse excessive des véhicules venant de l'avenue du Parc. Quelques personnes parfois s'avancent de trop et gênent de tourner à gauche pour les véhicules venant de l'avenue du Parc vers la rue Henri Prou... Rester vigilant dans l'hypothèse d'une nouvelle construction pour ne pas aggraver la situation.

#### Secteur Rue du commerce, avenue Henri Barbusse, avenue de Versailles

##### Rapporteur Monsieur Jean Dostert

- Revoir les panneaux « 20 - 30 », trop de changement de vitesse, manque de logique, trop de panneaux
- Création d'une zone 30, c'est une simplification
- La vitesse excessive dans l'avenue du commerce, voie assez large, en sens unique et en descente, mais je n'ai pas de solution. En décembre, l'ensemble des riverains a été consulté avec des propositions, mais toutes ont trouvées des oppositions... sauf faire respecter la loi !
- Signalement en début de l'Avenue du Générale Leclerc, de la place de la République vers l'avenue du commerce, d'une zone qui n'est pas une zone de stationnement et qui est très souvent occupée par des véhicules. Cette occupation génère des problématiques de circulation des véhicules dans cette avenue à double sens dans cette partie.
- Avenue du Bois...

#### Secteur Rue des Pinsons - Rue de la Butte Peloup

Rapporteur Monsieur Alain Chabanas

- Enorme difficulté et un danger pour les véhicules qui remontent la rue Henri Prou et qui veulent rejoindre la rue de la Butte Peloup. Pour accéder à cette rue, impossible de le faire en une seule manœuvre. Régulièrement des véhicules font des manœuvres pour pouvoir accéder à cette voie. Prévoir une interdiction de tourner à gauche en remontant la rue Henri Prou ou mettre en place un dispositif matériel qui empêche cette manœuvre.
- Constat d'une vitesse trop élevée rue des Pinsons.
- A l'intersections de la rue des Tourelles, pas de visibilité, idem aux intersections des allées de l'Ermitage et du Télégraphe. Proposition de positionner des stops en sortie de ces trois voies.

Prochaine réunion : Mardi 21 juin